



- proche
- solidaire
- efficace

LETTRE OUVERTE

A l'attention de Monsieur Bernard ROMAN
Premier Vice-Président du Conseil Régional

Lille, le 24 avril 2008.

Objet : demande d'organisation d'une nouvelle réunion de la Commission des Prêts dans les meilleurs délais au vu des conditions calamiteuses de conduite de celle du mardi 22 avril.

Monsieur le Premier Vice-Président,

Nous souhaitons par la présente vous faire part de notre grand mécontentement s'agissant de la manière dont la réunion de la Commission des Prêts de ce mardi 22 avril a été (mal)menée et du contenu du message paru sur le CLIC **dès le lendemain** pour annoncer la fin de celle-ci, dans un exemple frappant de langue de bois administrative.

Ce message laisse ainsi entendre que c'est à raison des considérations suivantes :

- « l'acceptation de certains prêts a pu mettre des familles en difficulté financière au niveau de leur endettement »
- « des demandes de justificatifs à fournir ont pu paraître indiscrettes à certains... »

qu'il n'y a plus de Commission des Prêts dans la Collectivité.

Nous nous inscrivons en faux contre une réécriture fallacieuse des raisons réelles pour lesquelles cette décision dommageable pour les agents et le dialogue social a, pour l'heure, été prise.

1/ LES CONSIDÉRATIONS ÉVOQUÉES N'ONT PAS EMPÊCHÉ QU'UNE RÉUNION DE LA COMMISSION DES PRÊTS SOIT ORGANISÉE CE MARDI 22 AVRIL.

Ce jour-là, en effet, la Commission des Prêts s'est réunie afin de traiter les demandes en attente depuis de longs mois (quasiment 1 année pour certaines!), comme l'a expliqué Madame la Présidente, Brigitte PARAT.

Nous a ainsi été donnée **sur table (!)** la liste des demandes en cours (représentant un total de 708 880 € pour 166 demandes), rendues anonymes ainsi que les organisations syndicales en avaient fait la demande en fin d'année dernière.

2/ CETTE RÉUNION DU 22 AVRIL A TOURNÉ COURT DU FAIT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES PRÊTS

C'est à la suite d'une remarque anodine d'une organisation syndicale (l'absence de réponse à un de ses courriers vieux de plusieurs mois portant sur ce sujet), que Madame la Présidente s'est levée et a mis fin à la réunion dans la précipitation, en tentant de reporter sur nous la responsabilité de son mouvement d'humeur.

3/ NOUS DEMANDONS UNE RÉUNION DE LA COMMISSION DES PRÊTS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS POUR EXAMINER LES 166 DEMANDES EN ATTENTE

Le message mis en ligne sur le CLIC indique que « *l'accord ou le refus (de leur demande de prêt) sera notifié par courrier aux intéressés sous huitaine* ».

Etant données les conditions calamiteuses dans lesquelles la Commission des Prêts s'est terminée au bout de 15 minutes seulement (!), et parce que **nous estimons particulièrement injuste que des agents puissent avoir à subir un refus de prêt régional d'acquisition ou d'amélioration de leur habitat sans que les organisations syndicales aient pu plaider leur cause**, nous demandons que la Commission des Prêts se réunisse de nouveau dans les meilleurs délais pour traiter l'ensemble des situations en suspens.

Nous signalons pour conclure que **le risque de surendettement avait été identifié dès la fin de l'année dernière**, ce qui avait conduit à l'envoi, à chaque demandeur, d'une attestation sur l'honneur de non-dépassement du ratio de 33 % de ses revenus une fois le prêt éventuellement accordé.

De même, l'argument selon lequel des demandes de justificatifs ont pu paraître indiscretes à certains nous semble peu fondé au motif, premièrement, que les situations évoquées en séance sont anonymes et que, deuxièmement, il appartient à l'assistante sociale, qui a toute notre confiance, d'en assurer la réception, dans le respect de la discrétion professionnelle attachée à sa fonction.

Dans l'attente d'une nouvelle convocation de cette Commission, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Vice-Président, l'assurance de notre haute considération.

Fabrice DEWULF et Xavier DECROCK
Syndicat CGT